



Service public de Wallonie – Fiscalité
D724 - Contentieux de la fiscalité générale
Avenue Gouverneur Bovesse, 29
5100 Jambes

Renvoyez ce document complété,
daté et signé à l'adresse indiquée
ci-contre

Par mail : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be
Par fax : 081/330 201

Redevance télévision : CONTESTATION ADMINISTRATIVE

Ce document constitue une **possibilité** pour introduire une contestation. Toute autre forme de réclamation peut être introduite dans le respect des conditions de l'article 28 §1 de la Loi du 13 juillet 1987 relative aux redevances radio et télévision auprès du service repris ci-dessus.

1. Coordonnées du demandeur

1.1. Identification du redevable

N° d'inscription :

Vous êtes une :

Personne physique N° de registre national (*il se trouve au verso de la carte d'identité*)

M. Nom - - Prénom

Mme

Personne morale N° BCE

Dénomination

1.2. Adresse

Rue Numéro Boite

Code postal Localité Pays

1.3. Contact

Téléphone (GSM de préférence) Adresse mail

2. Contestation

2.1. Type d'avis de paiement contesté

Cochez la case adéquate (*cette information se trouve dans l'objet du document contesté*)

Invitation à payer Avertissement-extrait de rôle Dossier confié à un huissier de justice

2.2. Période sur laquelle porte la contestation

La période contestée est du / / au / /

Le montant contesté a-t-il été acquitté ?

Non Oui, partiellement Oui, en totalité

